

L'objectif

Faire témoigner, au travers de fiches, des producteurs laitiers bio normands sur les pratiques d'élevage qu'ils ont testées et approuvées dans leur exploitation.

Ces pratiques ont été mises en place par les deux témoins dans le but de se simplifier le travail au quotidien, tout en réduisant les charges au maximum.

Le public

- Agriculteurs bio et conventionnels
- Conseillers

Le projet

La conversion à l'agriculture biologique pose de nombreuses questions, notamment en termes de faisabilité technique. Pour les éleveurs laitiers, le passage en bio nécessite certains changements de pratiques, notamment en techniques d'élevage (diminution du chargement, part plus importante accordée à l'herbe pâturée dans la ration, changement de race, baisse de la production...). Ces changements peuvent susciter de nombreuses questions, voire être source d'inquiétude pour les candidats à la conversion.

Au travers des témoignages d'agriculteurs bio, il s'agit de faire partager les pratiques d'élevage atypiques et innovantes pour susciter la curiosité des agriculteurs (bio et conventionnels), les rassurer quant à la faisabilité de la mise en œuvre et leur donner envie de faire évoluer leurs pratiques.

Les fiches témoignage sont bâties sur la même trame :

- Format : 1 recto/verso couleur A4,
- Contenu : la présentation succincte de l'exploitation, l'origine du projet, la mise en œuvre de la technique retenue sur l'exploitation, le tout est illustré de photos.

Les deux fiches présentent des pratiques pour augmenter la place du pâturage dans les élevages laitiers :

- La fiche « **Construire un parc à veaux en extérieur** » permet de prévenir les risques sanitaires liés à l'élevage des veaux, tout en simplifiant le travail de l'éleveur en mettant des veaux à l'herbe dès le plus jeune âge.
- La fiche « **Conduire un pâturage rationnel** » permet d'optimiser le pâturage des vaches laitières grâce à l'aménagement des parcelles (chemin d'accès, abreuvement...).

Ces 2 fiches sont des publications gratuites, accessibles à tous via les sites Internet des Chambres d'agriculture de Normandie.

Une action
du PRDAR
financée par



